



Mars 2021

www.rochetretreux.fr

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du lundi 22 mars 2021

Conseillers présents : Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Delphine Dubois, Yoann Bonneaud, Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Daniel Drapeau, Clotilde Drin, Mathieu Huvelin, Catherine (Cathy) Paillou, Michaël Martin, Sébastien Pierron et Charlene Vrignaud.

Conseiller excusé absent : Emilie Huvelin

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Cadeau pour un agent de la collectivité

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de délibérer afin d'avoir la possibilité d'offrir un cadeau aux agents titulaires ou non titulaires pour des événements tels qu'un départ à la retraite, une mutation, une naissance, un mariage...

Le cadeau (matériel ou sous forme de bons d'achat, chèques cadeau) sera d'une valeur maximum de 400€. La dépense sera imputée à l'article 6238 « Divers » du budget principal.

Convention archiviste

La commune doit faire intervenir l'archiviste du centre de gestion afin de vérifier le classement des archives communales. L'intervention est prévue sur 5 jours du 23 au 29 avril 2021. Le coût de cette intervention est de 240€ par jour soit 1 200€ au total.

FINANCES

Vote des taux de fiscalité 2021

Monsieur le Maire rappelle les taux de fiscalité locale de 2020 :

- Taxe d'habitation : 22.23 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 10.44 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 44.85 %

La commune ne percevra plus de taxe d'habitation à partir de 2021 hormis celle des résidences secondaires. Le taux de taxe foncière sur le bâti du département, qui est de 16.52 %, sera ajouté à celui de la commune.

Les taux 2021 restent inchangés et sont donc les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 26.96% (correspondant au 10.44% de la commune auxquels s'ajoutent les 16.52% du Département)

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 44.85%

Création du Budget Annexe « Les Petits Jardins »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de créer un nouveau Budget Annexe pour le lotissement situé en face du cimetière de la Chênaie, sur l'exercice 2021.

Ce budget sera intitulé « Les Petits Jardins » et sera assujéti à la TVA.

Approbation des comptes de gestion 2020

Les élus valident les comptes de gestion 2020 exécutés par le Trésorier pour les budgets : Commune, Multiservices, Assainissement, Hameau du Petit Lay et Quartier de la Géliinière.

Approbation des comptes administratifs 2020

Les élus valident les comptes administratifs 2020 (bilans financiers) présentés par Monsieur le Maire pour les budgets : Commune, Multiservices, Assainissement, Hameau du Petit Lay et Quartier de la Géliinière.

Votes des budgets primitifs 2021

Il est présenté les budgets : Commune, Multiservices, Assainissement, Hameau du Petit Lay et Quartier de la Géliinière. Ils s'équilibrent comme suit :

COMMUNE		ASSAINISSEMENT	
Fonctionnement :	734 240.64 €	Fonctionnement :	81 410.00 €
Investissement :	995 662.32 €	Investissement :	80 253.75 €
TOTAL :	1 729 902.96 €	TOTAL :	161 663.75 €

MULTISERVICES		HAMEAU DU PETIT LAY	
Fonctionnement :	15 730.91 €	Fonctionnement :	145 491.11 €
Investissement :	13 621.68 €	Investissement :	24 663.00 €
TOTAL :	29 352.59 €	TOTAL :	170 154.11 €

QUARTIER DE LA GELINIÈRE	
Fonctionnement :	285 000.28 €
Investissement :	287 413.58 €
TOTAL :	572 413.86 €

PAYS DE CHANTONNAY

Désignation membre de la CLECT

Lors de sa séance du 24 juin 2020, le conseil Communautaire a approuvé les modalités de création de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). M. Christian BOISSINOT est désigné comme membre de la CLECT.

URBANISME ET ASSAINISSEMENT

SPANC

Depuis le 1^{er} janvier et pour une durée de 3 ans, les élus communautaires ont voté un nouveau programme d'aide à la mise aux normes des assainissements individuels.

Les conditions sont les suivantes :

- Le dispositif doit être non conforme (pas d'aide pour une réhabilitation « de confort »),
- Le système doit déjà avoir fait l'objet d'un contrôle (pas d'aide à la création dans le cadre d'une construction neuve ou rénovation de grange ou dépendance).

Ce programme d'aide concerne tous les usagers, quelles que soient leurs conditions de ressources et la date à laquelle ils ont acquis le bien immobilier.

L'aide est d'un montant forfaitaire de 1 000 €.

Quartier de la Géliinière – Conventions SYDEV, Vendée Eau et Vendée Numérique

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la réalisation du lotissement du quartier de la Géliinière, il y a lieu de procéder à :

- La viabilisation des terrains au niveau électrique : une convention est signée avec le SYDEV pour une participation de la commune estimée à 32 174€ TTC.
- L'extension du réseau public d'eau potable : A ce une convention est signée avec Vendée Eau pour une participation de la commune estimée à 11 871.07 € TTC.
- Au déploiement de la fibre optique : une convention est signée avec Vendée Numérique afin que ces derniers assurent l'exploitation et la maintenance du réseau

Quartier de la Géliinière – Vendée Habitat.

La construction de quatre logements locatifs par Vendée Habitat pour un montant de 10 000€ HT par parcelle, soit un total de 40 000€ HT est validée. Les logements devront comprendre un branchement tous réseaux (EU, EP, AEP, Electricité et Télécom) à la charge de la commune.

Assainissement – assistance technique 2021

Le montant prévisionnel de la proposition d'assistance technique pour 2021 s'élève à 349.92 € TTC, ce qui équivaut à 0.36€ par habitant sur la base de 972 habitants.

COMMISSION ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE

Compte-rendu de la réunion de commission

La commission s'est réunie le 13 mars dernier. Le programme 2021 « routes et chemins » a été établi.

Les membres de la commission ont débuté le projet sentier « Histoire et Patrimoine » par un recensement des lieux marquants de l'époque de la mine encore présents sur le territoire.

Réunion CPR

Le groupe CPR s'est réuni le 9 mars 2021 et a établi le planning des actions à mener pour l'année.

COMMISSION ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE

Restaurant scolaire

Les élus ont rencontré les responsables du restaurant scolaire. La demande définitive de subvention est de 17 460€.

Accueil périscolaire (Familles Rurales)

Les élus ont rencontré les responsables de Familles Rurales. L'association sollicite une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 844.92€.

COMMISSION COMMUNICATION – CULTURE – ASSOCIATIONS

Logo de la commune

Les élus ont validé le nouveau logo. Une communication sera effectuée auprès de la population.

Bibliothèque

Les permanences du vendredi soir ont repris suite au passage à 19h du couvre-feu.

COMMISSION BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS

Restructuration de la mairie

Les travaux d'agrandissement de la mairie se finalisent : marches et aménagements extérieurs.

Bâtiments communaux

Une visite des locaux communaux a été effectuée le samedi 20 mars par les élus afin de s'approprier les équipements.

Prochaine réunion de Conseil municipal le lundi 26 avril 2021 au foyer rural à 20 h



Le CIDFF Vendée délivre une information juridique gratuite, sur rendez-vous physique ou téléphonique, aux femmes et aux hommes souhaitant s'informer sur leurs droits dans les domaines suivants :

- Droit de la famille : Unions, ruptures, autorité parentale, filiation, successions, mesures de protection...
- Violences sexistes : Violences conjugales, harcèlement moral et sexuel...

- Droit du travail : Exécution et rupture du contrat de travail, droit aux congés...

Les juristes du CIDFF Vendée assurent des permanences physiques sur plusieurs communes en Vendée, une fois par mois, près de chez vous : La Roche sur Yon (au siège et en maison de quartier), Pouzauges, La Chataigneraie.

Le CIDFF Vendée, c'est aussi un accompagnement pour les femmes dans leurs recherches d'emploi, de formation ou de création d'entreprise avec une conseillère emploi.

Elections régionales et départementales

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu en même temps, soit **le dimanche 13 juin** pour le premier tour et **le dimanche 20 juin** pour le second tour à la salle du foyer rural.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, merci de vous adresser aux secrétaires de Mairie.



Collecte des déchets d'amiante liée 2021

Deux collectes exceptionnelles des déchets contenant de l'amiante liée auront lieu en 2021 :

AVRIL

Déchèterie de Chantonay : Vendredi 2 avril 2021 de 14h30 à 16h30

Déchèterie de Montournais : Samedi 3 avril 2021 de 9h30 à 11h30

Déchèterie de la Flocellière : Samedi 3 avril 2021 de 14h30 à 16h30

OCTOBRE

Déchèterie de la Châtaigneraie : Vendredi 1er octobre 2021 de 14h30 à 16h30

Déchèterie de Chantonay : Samedi 2 octobre 2021 de 9h30 à 11h30

Déchèterie des Essarts : Samedi 2 octobre 2021 de 14h30 à 16h30



Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.

Pour bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire auprès des services du SCOM au 02 51 57 11 93.

Plus de renseignements : [Microsoft Word - Doc mairie_V1_2021 \(scom85.fr\)](#)

TARIFS :

Jusqu'à 25 kg :	10 €
De 26 à 50 kg :	15 €
De 51 à 75 kg :	20 €
De 76 à 100 kg :	25 €
Au-delà de 100 kg :	25 €



Enquête sur le Pays de Chantonay : on a besoin de vous !

Dans le cadre de la réflexion sur sa stratégie de communication, la Communauté de communes du Pays de Chantonay, accompagnée par l'agence Vingt Mille Lieues, lance une démarche participative, incluant les habitants.

Ce questionnaire, d'environ 5 minutes, a pour objectif de réunir les avis des habitants et des acteurs de la vie locale au sujet de la communication de la Communauté de communes et plus globalement de l'attractivité du territoire. Cette 1ère phase d'analyse débouchera sur la mise en place d'une stratégie d'actions pour améliorer et dynamiser l'image du Pays de Chantonay.

Pour répondre au questionnaire c'est ici : <https://forms.gle/2ZWSiMHzdinykTiq5>



Direction générale des Finances publiques et maison France Services

A l'espace France Services de Chantonay, un agent des Finances Publiques vous accompagne dans vos démarches au sujet de "la déclaration de revenus ou le prélèvement à la source."

Pour prendre RDV, contactez France Services au 02 51 36 88 87

Témoignages

Afin de réaliser le sentier « Histoire et Patrimoine », nous sommes à la recherche de documents datant de l'époque de la Mine de Rochetjoux : témoignages, photos, récits, documents officiels...

Si vous possédez des documents et que vous souhaitez qu'ils permettent d'enrichir ce sentier, merci de venir en Mairie afin que nous puissions en faire des copies.





Bibliothèque

-Le festival **Eclats de livres** aura lieu du 27 avril au 5 mai.

En raison de la crise sanitaire et des protocoles stricts, les équipes réfléchissent à une modification de la configuration prévue. Les bénévoles de la bibliothèque vous renseigneront quand ils en sauront davantage.

-Le **Prix du lecteur** aura lieu jusqu'au 30 avril. Des romans ont été sélectionnés par le comité de lecture :
 5 pour les adultes 5 pour les enfants.



N'hésitez pas à venir à la bibliothèque pour les prendre ou les réserver. Cette année le thème est "le voyage". Vous avez la possibilité de voter après les avoir lus.

-Au niveau du réseau, des **comités** sont mis en place pour impliquer les bénévoles dans l'organisation des bibliothèques, tant pour l'animation, l'équipement, que pour le fonctionnement...

Horaires :

Mardi : 16h45 - 18h

Vendredi : 17h30 – 19h

Samedi : 10h - 12h

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent de nouveau le vendredi soir de 17h30 à 19h.



Cérémonie du 8 mai

9h30 : Messe à Chantonnay.

11h15 : Cérémonie commémorative et dépôt de gerbe au monument aux morts à la Mairie de Rochetreyoux.

Florence Belaud vous remercie pour toutes les marques de sympathie que vous lui avez témoignées à l'occasion de son départ à la retraite. Elle peut ainsi tourner la page sereinement.



<p>Samedi 17 avril Concert Rock'Ajovis, Foyer Rural</p>	<p>Samedi 8 mai Fêtes commémoratives Mairie, 11h15</p>
<p>Du 27 avril au 5 mai Festival Eclats de livres</p>	
<p>Vendredi 30 avril Fin du prix du lecteur</p>	



Le conseil environnement du mois.

Pensez à vos fleurs !

Taillez vos rosiers, et semez des annuelles rustiques telles que les centaurées, les pieds d'alouette, ou encore les pois de senteur.

COVID-19

En raison de la crise sanitaire, l'agenda est susceptible de subir des modifications.

N'hésitez pas à consulter www.rochetreyoux.fr